

N° 17 Mars 2021

# S' iecht Kaferle

La Luciole

Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



# SOMMAIRE

## MOT DU MAIRE

---

## INFORMATIONS COMMUNALES

---

<i>Sinistre</i>	4
<i>Travaux réalisés ou à venir en 2021</i>	6
<i>Délibérations en commissions</i>	8
<i>Autres délibérations du Conseil municipal</i>	10
<i>Infos diverses</i>	14

## VIVRE A LOCHWILLER

---

<i>La parole aux présidents des associations</i>	16
<i>Les biblio-listes</i>	19
<i>Ecoles</i>	21
<i>Environnement et nature</i>	22
<i>Le coin des petites annonces</i>	23

## NOTRE HISTOIRE – UNSRI GSCHICHT

---

<i>Les Malgré-nous</i>	24
<i>Avis de recherche</i>	26

## PAGES RECREATIVES

---

<i>Plaisirs gourmands</i>	27
<i>Galerie artistique</i>	28
<i>Jeux</i>	29

## CARNET PRATIQUE

---

<i>Etat civil et grands anniversaires</i>	30
<i>Calendrier, infos et adresses utiles</i>	31

## MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Le printemps est à nos portes. Qui dit printemps, dit renaissance. Cette année, plus que jamais, chacun a besoin de revivre, de rencontrer du monde, de profiter de la vie. Malheureusement, un an après, le covid est toujours là.

Toutes manifestations villageoises restent en stand-by. Cela est bien sûr contre notre volonté, mais on ne peut rien y faire tant que ce virus circule activement. Pour égayer quelque peu ce quotidien morose, la municipalité a mis l'accent sur des décorations saisonnières. Je remercie toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

Pour la commune, le printemps amène des nouveaux projets. Des travaux de couverture seront effectués sur l'ancienne mairie. L'entretien de certaines voiries sont au programme tout comme la rénovation de la « chapelle ».

Au niveau du sinistre qui gangrène notre commune, il faut souligner que les services de l'Etat respectent leurs engagements et, à ce jour, les différents travaux ont été réalisés dans les délais annoncés.

A la mairie, des changements de personne ont eu lieu. Je souhaite la bienvenue à Charlène Martin qui prend les rênes du secrétariat. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement William Gaspard pour le travail de qualité effectué pendant les 12 années passées chez nous. Mes remerciements vont également à Doris Blaes, notre agent d'entretien, qui a pris sa retraite après de nombreuses années au service de notre commune. Elle est remplacée par une société externe de nettoyage.

L'arrivée du printemps annonce les beaux jours. N'hésitez pas à vous promener, vous échangerez avec ceux que vous croiserez. Rien de tel que le contact humain pour mieux supporter cette crise sanitaire.

Je vous souhaite de tout cœur de pouvoir profiter des fêtes de Pâques. Mais respectons tous les gestes barrières et faisons attention les uns aux autres.

Votre Maire, Christophe KALCK



# INFORMATIONS COMMUNALES

## SINISTRE

# TRAVAUX LOCHWILLER

BULLETIN N° 5  
20 novembre 2020

### Avancement des travaux :

La réalisation des ouvrages PMS (Piézomètre au Muschelkalk Supérieur) et PKA (Piézomètre Keuper à Anhydrite) est terminée. L'entreprise GEOSONIC a replié son matériel mi-octobre et l'entreprise SADE terminera pour le 30 novembre les aménagements complémentaires de la base vie.

La pose d'un premier tronçon de la canalisation d'évacuation a déjà eu lieu, entre le chantier et la rue de l'Étang.

Grace à l'exploitation des données collectées lors de la réalisation de PMS, l'architecture finale de FRAB-1 (forage pilote de rabattement) a été déterminée. D'autre part les investigations ont mis en évidence l'intérêt de réaliser un troisième piézomètre pour mesurer le niveau d'eau d'un aquifère identifié dans la Lettenkohle : PL (piézomètre Lettenkohle).

Les décisions définitives concernant la réalisation de PL seront entérinées d'ici la fin de l'année.

La réalisation de l'avant trou de l'ouvrage de rabattement FRAB-1 (de 0 à 18m), par l'entreprise SPEYSER, est programmée à partir du 30 novembre.

### Planning

Le programme des travaux est inchangé pour l'instant. Toutefois si la réalisation de PL est confirmée, la mise en route de l'installation pourrait se voir décalée d'environ un mois.

Après la réalisation de l'avant trou par SPEYSER en décembre 2020, l'entreprise BRULE LATHUS prendra place en début d'année 2021 pour poursuivre la réalisation de FRAB-1 (environ deux mois) et éventuellement de PL (environ un mois). Ensuite le dispositif de pompage et l'appareillage de contrôle sera installé dans les ouvrages.

En parallèle, l'entreprise SADE assurera la pose du réseau de raccordement au Drachsgaben avant le démarrage effectif du pompage.

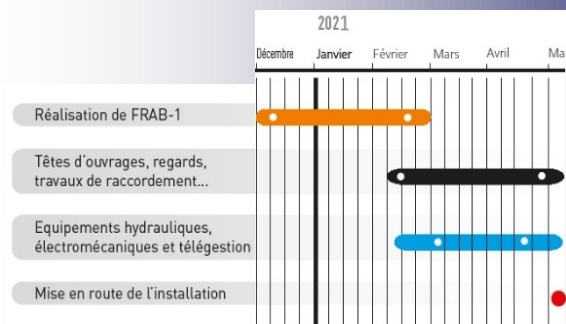
Enfin la SADE finira par le repli des installations et la remise en état du site.



Photo n°1 : Exemple d'aménagement réalisé par la SADE



Photo n°2 : Enfouissement réseaux



# TRAVAUX LOCHWILLER

BULLETIN N° 6

23 février 2021

## Avancement des travaux :

Malgré l'arrivée de la neige sur Lochwiller, les équipes de l'entreprise de BRULE LATHUS, chargée du forage de rabattement ont pu déployer comme prévu leur machine en début d'année et se mettre en position pour poursuivre les travaux de forage.

Les équipes ont travaillé en deux postes.

Suite à une avarie mécanique sur le moteur, le chantier a dû stopper son activité quelques jours début février.



Photo n°1 : Machine de forage en cours d'installation



Photo n°2 : Machine de forage en exécution

Au 22 février, le forage de rabattement (FRAB-1) est réalisé et cimenté jusqu'à 64 mètres. L'objectif est maintenant de poursuivre jusqu'à 120 mètres de profondeur. C'est dans cette tranche, entre 64 et 120 m, que sera pompée l'eau lors de la mise en exploitation du pompage (prévu en juin 2021).

Malgré les désagréments, le planning prévisionnel est tenu.

La photo ci-contre montre la machine dans la pénombre et le froid : vêtements chaud et courage indispensables !

## TRAVAUX

### TRAVAUX REALISES FIN 2020

#### *Dachsgraben et Langgraben : nettoyage des berges et aménagements*

*Des travaux de nettoyage des berges ont été réalisés à l'automne sur les cours d'eau traversant notre village, comme en témoignent les photos ci-dessous.*



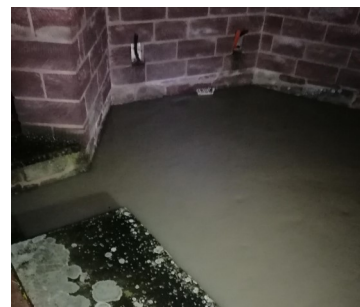
*Rue des prés, le trottoir au niveau du pont a été modifié, les bordures faisant barrage, ont été retirées dans le but de favoriser l'écoulement de l'eau en cas d'inondation.*

*De plus, un enrochement sur les berges de ce même pont stabilisera l'accotement et évitera que de la terre ne soit emporté dans le cours d'eau.*



*Fin janvier, nous avons connu un épisode pluvieux intense, soutenu sur la durée, sur un terrain saturé en eau. Associé à la fonte des neiges, exceptionnelle en terme de quantité, les cours d'eau et les réseaux d'eaux pluviales, se sont vus chargés au maximum, à la limite du débordement.*

*Qu'en aurait-il été, si les végétaux des berges n'avaient pas été débarrassés ?*



*31 janvier : le Dachsgraben à minuit et à 8h du matin.*

### TRAVAUX PREVUS EN 2021

#### **REFECTION DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE MAIRIE**

*Construite en 1970 en lieu et place d'une ancienne bâtisse acquise alors par la municipalité de l'époque avec à sa tête Lucien Lerch, l'ancienne mairie, abritant aujourd'hui deux logements communaux, a besoin de travaux sur sa toiture. La structure actuelle est d'origine. Il convient de faire un complément d'isolation sous toiture et de remplacer la couverture.*

Le Fonds de Solidarité Communale a été sollicité et obtenu pour ces travaux. Ce fonds est une aide exceptionnelle du Département dans le cadre de son plan de relance pour le Bas-Rhin, pour aider les communes à créer, réhabiliter ou rénover leur patrimoine communal. Il permet de soutenir jusqu'à 2 projets sur le mandat municipal financé sur la base du taux modulé de la commune avec un plafond d'aide de 100 000 € par projet. Pour la réfection de la toiture, le devis s'élève à 41 674€ HT avec un taux modulé de 40 %. La subvention s'élève à environ 25 000€ HT.

## MISE EN CONFORMITE DU BÂTIMENT COMMUNAL

La commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité a émis un avis défavorable lors de son passage le 29 octobre 2019.

Plusieurs instances ont été mises à contribution pour dépasser ce problème de conformité.

Le bureau d'étude APAVE, spécialisé dans l'accompagnement technique et la mise en conformité des équipements et installations, a été mandaté par la commune pour réaliser un rapport de vérification réglementaire. Une réunion d'étude avec un représentant du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et en présence de l'architecte Trumpff retenu pour la mise en conformité, s'est tenue en janvier.

Plusieurs points à modifier ont été avancés. Le point le plus important est que l'ensemble des bâtiments (salle / foyer / Mairie) ne constitue qu'une seule entité. De ce fait, la structure est classée en catégorie 3 (catégorie qui permet de recevoir entre 301 et 700 personnes) ce qui impose de nombreuses contraintes sécuritaires. Pour les Etablissements Recevant du Public, la classification dans telle ou telle catégorie ( de 1 à 5 ) se fait en fonction du nombre de personnes susceptibles d'y être reçu en même temps.

La solution retenue consisterait à scinder le bâtiment en deux, séparant la salle polyvalente du reste du bâti et modifiant ainsi la classification de chaque structure. La salle pourrait alors être classée en catégorie 4, car pour ce type d'établissement, on considère 1 personne par m<sup>2</sup> de la surface totale, avec un seuil de capacité d'accueil inférieur à 300 m<sup>2</sup>.

Les travaux requis pour cette mise en conformité seront effectués au courant de l'année 2021. Une fois ces travaux réalisés, le bureau d'étude APAVE pourra remettre son rapport à la commission de sécurité.

## AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT AU NOUVEAU CARREFOUR

La commission « Voirie, travaux bâtiments et espaces verts » a proposé d'aménager l'espace engazonné situé au carrefour de la rue principale avec la rue de Reutenbourg comme suit : une plantation de haie vive, apportant des couleurs du printemps à l'automne, limitera l'espace à l'arrière, quatre arbres seront plantés apportant fraîcheur et ombre en été. Pour cet aménagement et le choix des essences végétales, la commune a fait appel à l'entreprise Riehl Paysages. Des bancs en bois, faits de simples rondins, seront installés. L'ensemble sera agrémenté par un bloc en grès des Vosges. Cet espace, aménagé sobrement, servira également aux décorations saisonnières et festives.

## DEMOLITION DE LA GRANGE DOSS-MANN

Dans un premier temps, la grange de la propriété située 25 rue principale, pour laquelle la signature de l'acte notarié est imminente, sera démolie afin de ne plus constituer de danger. La commune souhaite conserver un angle de la bâtisse, témoin d'une époque passée. Ces vestiges s'intégreront ultérieurement dans l'aménagement de la parcelle qui se fera dans un deuxième temps, et pour lequel le projet n'a pas encore été défini.



## REFECTION DE LA CHAPELLE

Initialement, la chapelle faisait partie de la propriété voisine et était par conséquent une propriété privée. Acquisée par la commune depuis peu, sa restauration est prévue cette année. Des travaux seront engagés pour redonner vie à cet oratoire. Charpente, couverture, murs intérieurs, porte, autel,... l'ensemble a besoin d'être refait.

La plupart des travaux sera réalisée par nos soins. Les volontaires souhaitant donner un coup de main seront les bienvenus.



## COMMISSIONS

### COMMISSION AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT

#### DECORATIONS SAISONNIERES

La commission « aménagement et embellissement » propose aux habitants volontaires et bricoleurs de participer à l'amélioration de notre cadre de vie. Dans le contexte de morosité actuel, apporter de la joie, par des décorations saisonnières, vaut son pesant d'or.

Avec l'approche de Pâques, des volontaires ont répondu à l'appel de la municipalité. Les décorations souvent humoristiques ont été installées de-ci-delà. Les lapins et œufs de Pâques, peints il y a quelques années par les enfants lors des ateliers de bricolage, ont aussi repris du galon. De la gaieté, des couleurs, du peps, voilà qui fait du bien !

D'autres appels à décoration suivront durant l'année. Les membres de la commission espèrent que le groupe de décorateurs s'étoffera au fil du temps. Une fois, la crise sanitaire dépassée, on pourra envisager de pérenniser des ateliers de bricolage collectifs et conviviaux pour adultes et/ou enfants.



Pour Noël dernier, la commune a remplacé les anciennes guirlandes, en travers de rue. Le choix de leur emplacement définitif évoluera encore. L'installation des rennes, placés à l'entrée du village, a fait son effet à chaque passage. De nombreux particuliers ont généreusement décoré leur propriété, ce qui a contribué grandement à l'esprit festif de Noël. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Nous saluons également ici les compétences et la générosité de Martine qui a, une fois encore, fait des merveilles avec notamment sa magnifique couronne de l'avent.





## COMMISSION SOCIALE

### PROPOSITION D'AIDE AUX PERSONNES VULNERABLES

En cette période de crise sanitaire où l'isolement des personnes les plus vulnérables peut être particulièrement difficile à vivre, la commission sociale leur a proposé son aide. Celle-ci s'adresse plus spécialement aux personnes âgées, malades ou handicapées, ou encore aux personnes seules. Le point commun de tous étant que les enfants ne vivent pas à proximité immédiate.

L'aide proposée peut revêtir de nombreuses formes : du simple contact ponctuel à un échange plus régulier, un coup de main concret pour des démarches quelconques à l'heure où internet est incontournable, un souci urgent, etc... Cela se fait en toute discrétion.

Il ne s'agit en aucune façon de se substituer à la famille ou de s'ingérer dans les affaires familiales mais simplement de dire aux gens : « On est là au cas où. Appelez-nous si besoin est. »

Un flyer avec les numéros de téléphone des membres de la commission sociale a été laissé aux personnes concernées. Si vous souhaitez bénéficier de ce service et que vous n'avez pas été contacté, adressez-vous à l'un des membres à savoir : Christophe Kalck, Roland Schaffner, Nicole Storck ou Hélène Daul.

### UN CADEAU AUX AINES

Avec cette crise sanitaire, les différentes manifestations qui permettent aux personnes âgées de se réunir ont été annulées. Ainsi la fête des Aînés, grand rassemblement festif annuel et le Kaffee Grenzel, rendez-vous mensuel ressourçant et bon pour le moral (d'après certains, il devrait être prescrit par le médecin!) sont en stand-by.

Dans le but d'apporter un peu de réconfort, les membres du conseil municipal ont remis en ce début d'année, à chaque personne de plus de 65 ans, un paquet garni de douceurs gastronomiques. Du sucré, du salé, à boire et à manger... De quoi régaler les papilles !

L'accueil a été très chaleureux. Cette visite, qui s'est faite dans le respect des gestes barrières, a permis d'échanger à propos des difficultés endurées. Mais également de prendre des nouvelles des uns et des autres comme d'en donner aussi.

Particulièrement éprouvés depuis le début de la pandémie, la remise de ce cadeau a permis aux plus isolés un contact, un dialogue, une porte ouverte sur la vie.

Certaines personnes ont regretté les différentes rencontres et notamment le repas en commun. Dès que cela est possible et sans danger sanitaire, la commune permettra à nouveau ces moments d'échange et de convivialité.



## COMMISSION COMMUNICATION



Les membres de la commission communication remercient les personnes qui ont répondu au questionnaire. De bonnes idées ont été proposées pour le Liecht Kaferle dont certaines ont d'ores

et déjà été adoptées. De nouvelles rubriques apparaissent dans ce numéro : une galerie artistique se propose de partager les créations de nos concitoyens et dans le même esprit de partage, des recettes de chez nous vous sont présentées. D'avance, nous remercions toutes les personnes

qui, à l'avenir, voudront bien participer pour alimenter ces rubriques. Vous pouvez envoyer vos contributions à Hélène Daul (Adresse mail : [ln.antoni@laposte.net](mailto:ln.antoni@laposte.net)) ou lui téléphoner pour une publication.

D'autres remerciements vont à tous les collaborateurs qui font que ce journal est intéressant et varié.

[Lochwiller@outlook.fr](mailto:Lochwiller@outlook.fr) Nous rappelons l'adresse mail pour ceux qui ne sont pas encore inscrits qui permet de recevoir des flashes d'information ponctuels, urgents, au plus proche de l'actualité.

## AUTRES DELIBERATIONS DU CONSEIL

### SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2020

#### Aménagements extérieurs espaces communaux : offres de prix

Le Maire présente aux conseillers 2 offres de prix de la société EDENIA pour des travaux d'aménagements et d'entretiens sur les espaces suivants :

Devis 1 : 8 964,60 € TTC

Cimetière : engazonnement autour de la citerne de gaz

Mairie : arrachage de végétaux et plantation

Terrain de sport et aire de jeux : aménagement pavés autour de la table de ping-pong

Club House : pavage autour du bâtiment S=64m<sup>2</sup>

Chemin des écoliers : plantation de charmilles pour remplacement de certains arbustes morts

Verger : plantation 3 arbres fruitiers au choix

M. KLEIN propose de supprimer le bac à fleurs situé vers l'escalier attenant la salle polyvalente et le remplacer par une main courante. 6 conseillers souhaitent garder le bac à fleurs.

Décision du CM : devis accepté à l'unanimité pour le reste des aménagements.

Devis 2 : 288 € TTC

L'entreprise EDENIA a déjà réalisé un 1<sup>er</sup> nettoyage sur la parcelle concernée cadastrée section 04 n° 191. Après vérification, il s'avère que cette parcelle appartient à l'association foncière. Le Maire propose de contacter l'AFR de Lochwiller pour une prise en charge financière de ce devis.

#### Travaux de voirie rue des Prés

Le Maire présente aux conseillers 1 offre de prix de l'entreprise DIEBOLT TP pour une réfection partielle de voirie pour un montant de 8 194,56 € TTC. La zone concernée se situe entre les n° 13 et 14 rue des Prés au niveau du pont. Ces travaux consistent à refaire l'enrobé et enlever quelques bordures au niveau du pont et d'installer des caniveaux afin d'améliorer l'écoulement des eaux en cas de forte intempérie et débordement du ruisseau.

Décision du CM : accepté à l'unanimité.

#### Achat défibrillateur et contrat de maintenance

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir un second défibrillateur auprès de la société SCHILLER FRANCE pour l'étang de pêche : coût estimé à 1 566 € TTC comprenant le DEA avec boîtier mural et équipements.

Est proposé de souscrire un contrat de maintenance pour les 2 DEA sur une durée de 3 ans : 118,80 € TTC par an hors consommables.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité l'offre de prix de la société SCHILLER France.

#### Divers et informations

##### Informations

-Roland SCHAFFNER informe les membres du conseil que la société Claude RIZZON Création, propriétaires des

parcelles cadastrées section 01 n°204,206,207 et 208, a validé le devis de l'entreprise EDENIA pour un montant de 1 152 € TTC pour un débroussaillage complet par gyrobroyage. Par la suite et en accord avec la société CR Création, la commune s'engage à entretenir régulièrement les parcelles concernées qui pourront être utilisées pour différentes activités de loisirs ne nécessitant aucune structure en dur à court et moyen terme.

- Suite au contrôle des équipements sportifs par la société EPSL en octobre dernier (aire de jeux, buts terrain de sport), le Maire informe les conseillers que les défauts constatés dans le rapport seront corrigés en interne et ne nécessitent donc pas de contre-visite d'un technicien.
- 2 mâts ont été installés au monument aux morts par la société EDENIA pour un montant de 432 € TTC.
- Les travaux de voirie sur une partie de la rue de l'Eglise sont terminés. Un marquage au sol sera effectué par l'entreprise EG signalisation pour un montant de 480 € TTC pour délimiter un accès piéton sur cette zone car aucun trottoir n'existe.

Proposition de contribution des conseils municipaux à la concertation préalable relative au projet d'extension de l'entreprise KUHN SAS et à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Nous, membres du Conseil Municipal de LOCHWILLER, réunis le 10/11/2020, souhaitons apporter notre contribution à la concertation préalable publique portant sur le projet d'extension de KUHN SAS sur le site de la Faisanderie à Monswiller et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT et PLU) nécessaire à la réalisation de ce projet.

L'entreprise KUHN SAS et le syndicat mixte du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau se sont engagés de manière commune dans l'organisation d'une concertation préalable, sous l'égide de garants de la Commission nationale du débat public.

Dans le cadre de son développement et de son ancrage sur le territoire, le groupe KUHN SAS (5000 salariés, 2000 dans notre bassin d'emplois), leader mondial des équipements agricoles tractés, dont le siège mondial est situé à Saverne, oriente son développement autour de 3 priorités :

- renforcer sa présence sur les marchés matures,
- être un acteur majeur dans les pays émergents,
- développer l'innovation.

KUHN SAS projette ainsi d'investir sur notre territoire :

- créer un atelier de fabrication des nouvelles familles de produits innovants,
- développer le centre logistique KUHN Parts,
- créer un centre de mécano-soudure de grands ensembles,
- créer un centre de recherche & développement (essais, prototypes, développements, électronique).

Son besoin d'implantation comprend :

- le besoin de 40 ha d'un seul tenant pour un déploiement des nouvelles unités,
- la proximité avec le site existant et avec son siège pour une efficacité de l'organisation et des process de l'entreprise,
- l'accessibilité facilitée par la proximité avec l'échangeur autoroutier,
- des accès avec des gabarits suffisants pour les poids lourds.

Ce besoin ne laisse comme unique possibilité que le défrichement de parcelles boisées situées au Sud du site de la Faisanderie (34 ha).

En l'état actuel des prévisions, les travaux pourraient commencer en 2024.

Le projet d'extension de KUHN SAS est vital pour l'économie et l'emploi sur notre bassin de vie.

Il permettra la création de centaines d'emplois directs sur 10 ans, y compris des emplois à forte valeur ajoutée (une centaine d'ingénieurs R&D), sans compter les emplois indirects auprès de ses sous-traitants.

Le territoire bénéficiera aussi de retombées directes pour l'économie régionale liées à l'injection d'un montant de travaux important, dont une partie concernera les activités de génie civil et les aménagements paysagers (100 millions d'euros auront été investis sur la ZA de la Faisanderie en 20 ans) ; et de retombées induites liées aux services et équipements rendus nécessaires par les nouveaux emplois directs créés.

Sur le plan de l'environnement, nous saluons la responsabilité de l'entreprise qui accompagne ce projet industriel majeur de mesures d'évitement, de réduction et de compensation en faveur de la biodiversité et du bien-être de la population.

Nous rappelons que la parcelle forestière concernée par le déclassement et le projet industriel ne concerne que 6 % de la forêt de protection, soit 34 ha. En compensation, 53 ha du massif du Vogelgesang à Steinbourg ont déjà été classés en forêt de protection, présentant ainsi un gain de 20 ha.

Sur les 34 ha de foncier concerné par le projet industriel, 26 ha seront défrichés, permettant le maintien des principales zones à enjeux écologiques majeurs sur le site.

En complément de cet évitement, des mesures de réductions de l'impact du défrichement sont prévues (abris ou gîtes artificiels pour la faune, gestion écologique des habitats dans la zone, adaptation de la période des travaux : respect du calendrier biologique des espèces présentes • plantation sur l'emprise du projet) ainsi que des mesures de compensations forestières et environnementales.

Pour autoriser cette extension sur le site de la Faisanderie, nous nous engageons à faire évoluer le SCOT de la Région de Saverne dans deux orientations : l'une sur l'enveloppe foncière à vocation économique de la Communauté de communes du Pays de Saverne, l'autre sur la trame verte et bleue.

Nous saluons également le souci de transparence, d'information et d'écoute du public sur le projet dans le cadre de la concertation préalable,

C'est pourquoi nous apportons, **à 9 voix pour et 1 contre**, notre soutien plein et entier au projet d'extension du site industriel de KUHN SAS sur le site de la Faisanderie de Monswiller.

## SEANCE DU 12 JANVIER 2021

### Prise en charge financière obsèques pour motif d'indigence

Suite au décès de Mme WEBER Gisela en novembre 2020, la famille de la défunte a invoqué le motif d'indigence pour ne pas prendre en charge les frais financiers des obsèques. La commune, pour des raisons d'urgence sanitaire, s'est vue dans l'obligation d'honorer les frais d'obsèques d'un montant de 3 202,80 € TTC auprès des pompes funèbres Sainte Barbe de Monswiller.

Une requête auprès du Tribunal de Saverne est en cours et une réponse sera transmise aux conseillers pour information dès retour des éléments concernant ce dossier.

Le Conseil Municipal décide par ailleurs, **à l'unanimité**, de prendre en charge l'intégralité des frais d'obsèques de la défunte pour un montant de 3 202,80 € TTC.

### Transparence sur les indemnités des élus : présentation d'un état annuel

Un état annuel des montants des indemnités des élus doit être communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal. Aucun vote ne doit être pris concernant cet état. Cependant, il s'agit d'un formalisme obligatoire avant l'examen du budget primitif 2021 (article L2123-24-1-1 du CGCT).

Cet état figure ci-dessous selon les éléments suivants :

Elus	Période 2020	Indemnités annuelles brutes en euros
KALCK Christophe	01/01/20 au 31/12/20	8 415
EBERSOHL Danièle	01/01/20 au 25/05/20	3 196
GOETZ Yves	01/01/20 au 25/05/20	1 241
DAUL Hélène	25/05/20 au 31/12/20	2 785
KLEIN Bruno	25/05/20 au 31/12/20	2 785
SCHAFFNER Roland	25/05/20 au 31/12/20	2 785
Total annuel		21 207

## **CC du Pays de Saverne : acquisition en commun d'équipements de protection individuels COVID-19**

Le Maire rappelle que, dans le cadre des actions engagées depuis le printemps 2020 pour la lutte contre le virus COVID 19, des mesures d'urgence ont été prises par les pouvoirs publics pour protéger la population.

Dans ce contexte, le Département du Bas-Rhin, a fourni deux masques réutilisables, par habitant, dont l'un pris en charge par le Département et l'autre à payer par le bloc communal (Communes et Communauté de Communes). Au niveau de la ComCom du Pays de Saverne, il a été décidé en Conseil de Communauté de répartir à hauteur de 50% entre les Communes et la ComCom, le coût net du second masque.

Parallèlement, la Communauté de Communes du Pays de Saverne a initié, de concert avec nombre de ses partenaires publics habituels, d'acheter des compléments d'équipements de protection individuels en commun avec ses Communes membres volontaires et des syndicats intercommunaux du territoire.

La Commune de LOCHWILLER a participé à cette opération.

La crise sanitaire s'inscrivant dans la durée, la Communauté de Communes a proposé de constituer un stock tampon d'équipements pour, d'une part, répondre à ses besoins propres, et, d'autre part, pour permettre à ses Communes et EPCI partenaires de se réapprovisionner en bénéficiant de « l'effet masse » qui conduit à obtenir des prix plus avantageux.

Il a été convenu que la Communauté de Communes coordonnera les achats et refacturera aux collectivités et groupement servis le matériel fourni au prix de revient coutant qui s'entend prix d'achat diminué des aides externes éventuelles.

Pour procéder à la facturation de la part incombant aux Communes, la ComCom leur soumet l'adoption de la convention, dont le projet est joint en annexe, qui a pour objectif :

d'entériner les achats passés, tant dans les modalités opérationnelles que dans les modalités de financement.

de valider ces mêmes principes pour les achats futurs.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte cette convention et autorise le Maire à signer l'acte ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

## **Acquisition parcelle DOSSMANN**

Suite au décès de M. Marcel DOSSMAN le 24 décembre 2020, la signature de l'acte notarié notifiant la cession de la parcelle a été reportée.

Le Notaire reprendra contact avec la commune et reste dans l'attente de la régularisation de la succession pour solder ce dossier.

## **Rapports annuels 2019 SDEA**

M. VAN DER GIESSEN présente aux conseillers l'organisation du traitement de l'eau par le SDEA qui se décompose en 3 pôles :

Pôle 1 : eau potable

Pôle 2 : assainissement

Pôle 3 : grand cycle de l'eau (GEMAPI,...)

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels 2019 du SDEA.

## **Demandes de subventions**

Demandes de subventions émanant des associations suivantes :

AFSEP, APF France Handicap, Croix Rouge (unité locale de Saverne Marmoutier), les Restos du Cœur, AIDES et la Croix Bleue Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, ne donne pas de suite favorable à ces demandes.

## Divers et informations

### Informations

Marten VAN DER GIESSEN interroge le Maire pourquoi aucun arrêté ou autre décision municipale n'a été prise sur la circulation des quads et motos dans les champs. Le Maire répond qu'il est assez difficile d'établir un arrêté municipal car les engins empruntent à la fois des chemins du domaine public et privé. Une réflexion plus approfondie va être entreprise sur ce sujet.

Marten VAN DER GIESSEN souligne que le site internet de la commune de Lochwiller au niveau de la Comcom n'est plus à jour. L'équipe Communication a pris contact avec la vice-présidente de la ComCom de Saverne, en charge de la Communication et du Développement numérique. A suivre.

Roland SCHAFFNER informe les conseillers que Mr et Mme Salin ont demandé un report d'échéance de 1 mois supplémentaire pour les travaux de démolition initialement prévus pour fin février suite à la mise en péril de leur propriété par la Mairie.

Après concertation, la municipalité accepte de valider cette demande à condition que les époux Salin puissent justifier d'un devis de démolition daté et signé avec une date butoir à fin mars.

Un avenant à cette procédure sera établi entre les 2 parties.

Roland SCHAFFNER informe le CM du curage des fossés le long de la départementale RD668, (en sortie de Lochwiller, direction Marmoutier jusqu'à l'intersection de Reutenbourg), qui sera effectué par les services du Département courant janvier 2021. Le but de cette intervention est de faciliter l'écoulement de l'eau pluviale tout le long de la route, mais elle ne prend pas en charge le nettoyage des busages sous les traverses des accès aux parcelles agricoles. Une réunion à ce sujet est prévue dans les prochains jours.

Remarque : les agriculteurs du Conseil Municipal ne sont pas intéressés pour récupérer la terre issue de ce curage.

## INFOS DIVERSES

### **SURVEILLANCE DU VIRUS DANS LES EAUX USEES**

*Le SDEA participe au projet COVID – Eaux usées. Ce projet vise à mettre en œuvre un outil de surveillance de la dynamique de l'infection par le SARS-COV-2 à l'échelle d'une population. Pour cela, il quantifie à une fréquence hebdomadaire le virus dans les eaux usées d'une dizaine de stations d'épuration du périmètre SDEA. Il permet de délivrer un outil prédictif d'aide à la décision en matière de politique sanitaire régionale. Onze stations ont été choisies pour leur taille et leur localisation géographique. Celle de Saverne en fait partie.*

*Ce projet entre dans le cadre du réseau national de surveillance épidémiologique des eaux usées, créé en avril 2020, appelé projet OBEPINE, de plus grande ampleur, pour lequel notre station d'épuration locale n'est cependant pas mise à contribution. Utiliser les eaux usées comme indi-*

*cateur quantitatif des différentes phases de l'épidémie, évaluer l'infectiosité et pérenniser un dispositif national de suivi épidémiologique par les eaux usées, tels sont les objectifs du projet OBEPINE.*

*La surveillance du SARS-COV-2 dans les eaux usées est le reflet de la circulation du virus dans la population. Elle permet une détection précoce de l'épidémie, tout en constituant une aide utile au déconfinement.*

*Sur le territoire national, environ 150 stations participent à l'étude. Vous trouverez les publications des résultats prélevés sur le site [www.reseau-obepine.fr](http://www.reseau-obepine.fr). On peut déjà y suivre les résultats de Strasbourg et Bischwiller. D'autres stations mettront progressivement leurs données en ligne dans les semaines à venir.*

## CHARLENE, NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Nous vous présentons Charlène Martin. Elle a été embauchée par la Comcom de Saverne pour prendre la suite de William Gaspard à la mairie de Reutenbourg et de Lochwiller. Elle travaille dans notre commune les lundis et vendredis.

Accueillante et aimant le contact avec le public, elle fera son possible pour vous satisfaire lors de votre passage en mairie. Cerise sur le gâteau : Charlène comprend l'alsacien !



## APPEL AU CIVISME

### DEPÔTS SAUVAGES DE DECHETS

De nombreux sacs poubelles ont été repêchés dans le cours d'eau à la hauteur du pont au « vieux moulin ». Olivier Storck et Laurent Lux se sont chargés de cette besogne. Ces sacs contenant des déchets de toutes sortes, normalement destinés à la poubelle orange, constituent une pollution de l'eau et de l'environnement. Un inspecteur de l'environnement et de la biodiversité, autrement dit la Police de l'eau, est venu constater les méfaits tentant d'identifier les propriétaires.

Par ailleurs, des sacs de vêtements usagers ont été posés à côté des containers, ce qui est à éviter. Ces derniers n'avaient pas été vidés à la

bonne fréquence. Contactée par nos soins, l'entreprise en charge fera le nécessaire pour que cela ne se reproduise pas. Si toutefois, vous constatiez que le container est plein et qu'il ne peut plus recevoir de sac, veuillez le signaler en mairie.



## LA CHASSE SUR NOTRE TERRITOIRE par Didier WOELLENSCHLAEGER

Depuis 1997, notre association de chasse est locataire des chasses communales de Lochwiller et Reutenbourg. Au fil des années, se sont ajoutés les territoires de Landersheim, Jetterswiller et enfin Kleingoeft. L'ensemble représente désormais une belle entité cohérente de plus de 1.500 hectares sur laquelle la gestion des espèces et des espaces prend tout son sens.

A titre d'information, la charge financière se compose essentiellement des loyers versés aux communes, les contributions liées à l'indemnisation des dégâts de sangliers, les taxes, assurances, locations et entretien des parcelles, travaux d'aménagements, semences, etc... La seule recette est liée à la vente de certains gibiers. En moyenne, le déficit annuel s'élève à environ 10.000 à 12.000 Euros. Cette somme est couverte par la contribution des 6 membres actifs.

Notre objectif premier est la gestion, la préservation et le développement du capital faune sauvage et de ses habitats. L'ensemble de la petite faune sauvage de plaine (lièvre, chevreuil, perdrix, faisan, lapin de garenne, canard, etc...) est considéré comme prioritaire dans cette démarche. A contrario, les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ou invasives (renard, sanglier, ragondin, rat musqué, corbeau freux, corneille etc...) sont régulées avec insistance et vigueur dans la limite des impératifs réglementaires. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de rester le plus discret possible dans le cadre de nos interventions sur le terrain. Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la faune sauvage a besoin de quiétude en hiver et surtout en période de reproduction au printemps. En promenade, restez sur les chemins en gardant les chiens sous contrôle.

En 25 années de gestion active et conservatrice sur le terrain, notre bilan est plutôt positif et visible. En effet, les chevreuils, lièvres, faisans et autres espèces étaient quasi absentes à l'époque et sont à ce jour bien présents. Les relations avec la plupart des intervenants et utilisateurs de l'espace chassable, sont dans l'ensemble courtoises et positives. Même si les contraintes réglementaires deviennent de plus en plus fortes, notre passion pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats ne faiblit pas. Nous espérons vivement que les communes et leurs habitants, la profession agricole, ainsi que tous les intervenants et acteurs locaux, nous soutiendront encore plus activement dans cette démarche profitable à tous.



Au nom de toute l'équipe de l'association de chasse, nous vous adressons nos sincères salutations.

Didier WOELLENSCHLAEGER, Association de chasse du Dachsgraben .

## VIVRE A LOCHWILLER

### DU COTE DES ASSOCIATIONS

#### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Un don pour sauver 3 vies

Lorsque vous faites un don de sang total, ce n'est jamais la totalité de la poche prélevée qui est donnée à un patient. Les 3 principaux composants, les globules rouges, les plaquettes et le plasma, sont séparés et l'on ne donne au patient que les composants qui lui sont nécessaires. Les globules rouges serviront particulièrement lors d'interventions chirurgicales, d'accouchements, de maladies du sang, les plaquettes pour les cancers (leucémies, lymphômes...), le plasma pour des maladies génétiques ou des déficits immunitaires. 1 don pour sauver 3 vies.



Pour pouvoir donner, il faut avoir entre 18 et 70 ans (inclus), il faut peser au moins 50 kg et venir avec une pièce d'identité.

Les collectes de Lochwiller sont regroupées avec celles de Wolschheim et Maennolsheim. **Les prochaines dates sont le vendredi 23 avril à Lochwiller, le jeudi 27 juillet à Wolschheim et le jeudi 30 septembre à Maennolsheim de 17h30 à 20h.**

Pendant le couvre-feu, venez muni de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant « assistance à personne vulnérable ». Tout est mis en œuvre pour garantir la sécurité sanitaire.

Marten Van Der Giessen

#### ASSOCIATION DE L'AMITIE

En raison de la situation sanitaire, l'assemblée générale prévue en ce début d'année n'a pas pu avoir



lieu. Les comptes de l'association ont néanmoins été révisés par Jean-Claude Schorr, président, le trésorier ainsi que les réviseurs aux comptes. Toutes les manifestations sont pour l'instant suspendues.

Jean-Claude SCHORR

## LES POMPIERS RECRUTENT

Depuis 2018 notre section de Sapeurs Pompiers intervient sur 4 communes supplémentaires en plus de celle de Lochwiller, à savoir les communes de Kleingoeft, Westhouse Marmoutier, Wolschheim et Maennolsheim, le tout conjointement avec nos collègues de Marmoutier, Saverne et Wasselonne suivant le découpage des secteurs. De ce fait, chaque année le nombre de nos interventions augmente : 37 interventions en 2019, 49 interventions en 2020. A ce jour, notre section a un effectif de 8 Sapeurs Pompiers. Nous recrutons encore afin de gonfler notre effectif au vue de l'augmentation des interventions.



Vous êtes âgés d'au moins 16 ans, en bonne condition physique et avez envie de vous investir pour vos concitoyens, vos familles, rejoignez-nous. Les sapeurs pompiers recrutent des volontaires tout au long de l'année. Vous bénéficierez d'une formation et participerez aux missions dévolues aux services de secours de votre commune, de votre Unité Territoriale, ou même des gardes posté en caserne de la compagnie. Vous êtes dynamique, volontaire, motivé, animé par l'entraide, vous souhaitez vous investir auprès des autres, de votre famille, faire partie de l'amicale de notre village et participer à nos diverses manifestations, n'hésitez pas.

Pour faire acte de candidature il faut être âgé d'au moins 16 ans (avec une autorisation parentale), remplir les conditions médicales et d'aptitude physique. A l'issue du recrutement, il faudra suivre plusieurs formations avant de pouvoir être opérationnel. Ces formations se déroulent soit sur les week-end ou soit en semaine bloquée.

Les Jeunes Sapeurs Pompiers recrutent également à partir de 12 ans révolus. La rentrée a lieu en septembre sur le rythme de l'année scolaire. Les instructions ont lieu les samedis matin une semaine sur deux de 8h à 12h.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site "SDIS67.com" ou à prendre contact avec l'adjudant chef Cavaleri Michel au 06.29.41.63.21.

Michel CAVALERI

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'ensemble des acteurs de l'amicale des Sapeurs Pompiers de Lochwiller tient à remercier du fond du cœur les habitants de la commune pour leur participation suite à la distribution des calendriers des Sapeurs Pompiers.



En effet, la distribution de nos calendriers par pose directe dans les boîtes aux lettres ne nous a pas permis d'échanger avec vous comme à l'accoutumée, Covid oblige! Néanmoins, le produit récolté nous conforte dans notre rôle de lien social au sein de la commune et nous renforce dans l'utilité de notre rôle de "brigade" d'appoint en cas de gros problème comme lors des inondations de 2016. Nous tenions, par le biais de cet article, vous en remercier très sincèrement. Les dons seront répartis comme souhaités et une part sera donc reversée aux pupilles des Sapeurs-Pompiers.

Continuez à vous protéger et à rester vigilants face à cette pandémie, en espérant que, rapidement, la situation puisse s'améliorer et que le village retrouve sa quiétude et sa sérénité!

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Lochwiller.

## ASSOCIATION LOCHWILLER FÊTE LA MUSIQUE



Princesses, pirates, diabolins, fantômes, cow-boys, personnages fantastiques et autres super héros n'ont pas pu se rassembler cette année dans notre village pour fêter carnaval. Ce n'est que partie remise et rendez vous est déjà pris avec les indiens pour l'année prochaine !

Nous avons hâte de vous retrouver le 21 juin pour la fête de la musique, sous réserve de la levée des restrictions et en

fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle. Afin d'être prêt pour ce rassemblement, nous préparons d'ores et déjà son organisation et faisons appel à toutes les personnes souhaitant y participer : vous êtes musicien et/ou chanteur ? N'hésitez pas à contacter notre président, Fabrice Lentz, ou tout autre membre de l'association pour intégrer notre équipe de joyeux lurons !



Le comité Lochwiller fête la musique

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Lochwiller vous rappelle ses horaires : le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 15h45 à 17h45 pendant la durée du couvre-feu. A la fin de celui-ci, ils reprendront de 17h à 19h.

L'équipe de bénévoles est heureuse de vous y accueillir.

Nous vous proposons deux listes de nouveautés, la première financée par la commune, la seconde est une sélection parmi les 324 documents qui viennent de nous être livrés par la BDBR. (Bibliothèque départementale)

Marie-Rose MOREEL

## BIBLIOTHEQUE : LISTE DES LIVRES ACQUIS FIN 2020

ADULTES			
BOURDON Françoise	La maison de Charlotte	Roman	Terroir
COBEN Harlan	Ne t'enfuis plus	Roman	Policier
CORNAILLE Didier	Le chemin de la Ronceraie	Roman	Terroir
DELANEY JP	La femme parfaite	Roman	Thriller, Psychologie
FOLLET Ken	Le crépuscule et l'aube	Roman	Saga, Histoire
GRIMALDI Virginie	Et que durent les moments doux	Roman	Policier
HALLEZ Renée	Vieux interdits	Roman	
LEGARDINIER Gilles	Une chance sur un million	Roman	Comédie
LE TELLIER Hervé	L'anomalie	Roman	Prix Goncourt 2020
LEVY Marc	C'est arrivé la nuit	Roman	Policier, Thriller
MUSSO Guillaume	La vie est un roman	Roman	Anticipation
ROLION Michel	L'homme qui voulait mourir vivant	Roman	Développement personnel
SABARD Clarisse	La femme au manteau violet	Roman	Amour, Saga familiale
THILLIEZ Franck	Il était deux fois	Roman	Thriller
SLIMANI Leïla	Le pays des autres	Roman	Saga, Histoire
VALOGNES Aurélie	Né sous une bonne étoile	Roman	Comédie, Humour
EL KHARRAT Paul	Ma 153ème victoire	Biographie	
SPRINGORA Vanessa	Le consentement	Biographie	Témoignage
LABRO Philippe	J'irai nager dans plus de rivières	Documentaire	
JEUNES			
ACHDE et JUL (Morris)	Un cow-boy dans le coton	Lucky Luke	BD
PEYO	Le vol des cigognes	Schtroumpfs	BD
Mr TIAN	La galaxie des bizarres	Mortelle Adèle	BD
GOSCINNY René	Le menhir d'or	Astérix	Album
AUBRY Cécile	Une incroyable amitié	Poly	Album
DAMI Elisabetta	Le trésor des Mayas	Géronimo Stilton	Roman
SAGNIER Christine	Le football	La grande imagerie	Documentaire

## SELECTION D'OUVRAGES EMPRUNTES A LA BDBR LE 1er MARS 2021

TITRE	AUTEUR	TITRE	AUTEUR
Raphaël	A. de Lamartine	L'enfance perdue	Marie-Paule Armand
De longues fiançailles	Jean-Paul Leclerc	Sex et rage	Eve Babitz
Mes amis, mes amours	Marc Lévy	Les régulateurs	Richard Bachman
Le carnaval des loups	Jean-Paul Malaval	Les chemins de l'aventure	Juliette Benzoni
Le miracle de San Gennaro	Sandor Marai	Les yeux de Chloé	Roland Bosquet
Deux zèbres sur la 30è rue	Marc Michel Amadry	Pensée magique	Augusten Burroughs
Mission Alice		Les cinq filles du Grand-Barrail	Geneviève Callerot
La fille de papier	Guillaume Musso	Ma vie d'imposteur	Peter Carey
Ni d'Eve, ni d'Adam	Amélie Nothomb	Les amours de Louise	Anne-Marie Castelain
Journal d'hirondelle	Amélie Nothomb	J'aurais préféré vivre	Thierry Cohen
Les pommiers sauvages	Philippe Perrot	L'été du grand bonheur	Georges Coulonges
Les sables du Jubaland	Yann Queffélec	Ces enfants d'ailleurs	Arlette Couture
Prince des nuées	Gianni Riotta	Inavouable amour	Henry Denker
A l'encre russe	Tatiana de Rosnay	Portrait d'une femme sous influence	Louise Doughty
Rose	Tatiana de Rosnay	Le dernier amour d'Auguste	Elise Fischer
Le livre de Dave	Will Self	Les souvenirs	David Foenkinos
Les terres chaudes	Colette Vlérick	Sept petits suspects	Christian Frascella
Les kangourous	Dominique Barbéris	Billie	Anna Gavalda
Deux remords de Claude Monet	Michel Bernard	Dans la forêt	Jean Hegland
La ligne bleue	Ingrid Betancourt	L'insoutenable légèreté de l'être	Milan Kundera
Le moulin de la dérobadie	Annie Degroote	<b>LIVRES AUDIO</b>	
Les jours areuh	François d'Epenoux	Blanche Neige	
Vengeance d'automne	Jean-Louis Magnon	Alice au pays des merveilles	
Son carnet rouge	Tatiana de Rosnay	Charlie et la chocolaterie	
Les chênes d'or	Christian Signol	Les minuscules	
Les souliers de Noël	Donna VanLiere	<b>CD / VINYLE</b>	
Le sang des bistanclaques	Odile Bouhier	Claude François 30 ans édition anniversaire	
A découvert	Harlan Coben	<b>DVD</b>	
Le cinquième témoin	Michael Connely	Le confession	
Les profondeurs du mal	Frances Fyfield	Glass	
L'héritage	John Grisham	Patients	
Le cauchemar de la cigogne	Claude Schmitt	Réparer les vivants	
La reine vénitienne	S Alberti de Mazzeri	La planète de la musique Le Petit Prince	
La dame du grand-mât	Jean-Jacques Antier	Tom et Jerry	

## ÉCOLES



### SIVOS « LES JARDINS DE L'ABBAYE »

La rentrée scolaire de septembre a été particulière, le protocole sanitaire a été renforcé après les vacances de la Toussaint suite à cette pandémie qui perdure. Tous les élèves du CP au CM2 ont l'obligation de porter un masque, d'appliquer les gestes barrières sous la surveillance de l'équipe pédagogique. Au niveau de la maternelle, l'équipe des ATSEMS est également mobilisée, elle effectue un travail complémentaire de nettoyage et de désinfection quotidiennement dans le but de limiter au maximum un risque lié au Covid19. Merci pour leur implication et leur savoir faire.

Votre école compte actuellement 412 élèves, de la petite section au CM2, répartis sur 3 bâtiments.

La grande nouveauté de la rentrée 2020 est l'ouverture d'une classe ULIS (Unité locale pour l'inclusion scolaire), pour une douzaine d'enfants. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation pour les enfants nécessitant un accompagnement spécifique. Le Sivos a équipé cette salle de classe en mobilier, chaises, tables, ordinateurs ainsi qu'en matériel pédagogique. Une enseignante spécialisée a rejoint l'équipe des professeur.e.s dans le cadre de l'ouverture de cette classe.

Le parc informatique a été renouvelé en totalité au cours de l'année 2020.

Dans le cadre de la labellisation E3D un espace jardin a été mis en place au niveau du Cycle 3.

L'équipe d'ATSEMS a été renforcée dès la rentrée de septembre par le recrutement d'un agent supplémentaire, le poste de CAP Petite Enfance a également été reconduit.

Les stores extérieurs au niveau de la maternelle sont en cours de réalisation.

A l'occasion de la fête Saint-Nicolas, le Sivos a offert un livre à chaque enfant de la maternelle.

Vous pouvez également consulter notre site internet pour les rapports et décisions du comité syndical, des conseils d'école, des nouveautés et toutes informations spécifiques aux écoles et de notre syndicat intercommunal. Vous avez la possibilité de télécharger certains documents, dérogation scolaire, formulaire sms, etc...

En cette fin de décembre 2020, après une année délicate, je vous souhaite de bonnes fêtes avec l'espoir de retrouver au courant de l'année 2021 une éclaircie qui pourra être que bénéfique à tout un chacun. Prenez soin de vous et de vos proches.

Aimé Dangelser – Président du SIVOS

## ENVIRONNEMENT ET NATURE

### UN ANIMAL MECONNU : LA CHAUVE-SOURIS

En écoutant certaines personnes évoquer certaines légendes et des « on m'a dit que, il paraît que... » au sujet d'un petit animal encore présent localement dans nos régions, mais tendant à se raréfier notablement, nous allons essayer d'éclairer un peu votre lanterne au sujet de cet habitant emblématique de nos contrées qui est la Chauve-souris !

Elle n'a strictement rien à voir avec une souris, ni avec une quelconque calvitie ou manque de poils. Faisant partie de l'ordre des « chiroptères », elle a un régime cent pour cent insectivore en ce qui concerne les espèces Françaises et Européennes, à savoir qu'un seul individu peut avaler en moyenne en une seule nuit l'équivalent de 15 grammes d'insectes, ce qui peut paraître peu au poids, mais vu par exemple le poids d'un seul moustique, pour arriver à 15 grammes, faites le calcul.

Les légendes à leur sujet sont très tenaces et confinent plus à une méconnaissance de l'animal qu'à des situations vécues. Par exemple, qui n'a jamais entendu dire qu'elles s'accrochaient dans les cheveux ! Mais qui peut se vanter de l'avoir déjà vu faire ?

Impossible en effet, car ce sympathique animal chasse, vole et se dirige grâce à un système appelé « l'écholocation » système d'émission d'ultra-sons qui a servi d'exemple pour mettre au point les sonars de sous-marins ou les radars. Grâce à ce système, une chauve-souris est capable de détecter un filin de 0.08 mm à 8 mètres de distance. (Données du muséum d'histoire naturelle)

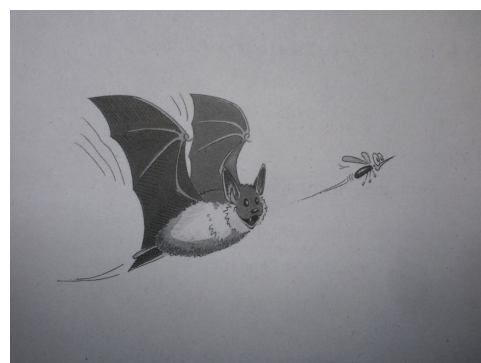
900 espèces de Chauve-souris existent de par le monde, dont 34 sont répertoriées en Europe et 33 se trouvent en France, et sur ces 33 espèces Françaises, 25 sont présentes en Alsace.

Son cycle est divisé en deux grandes périodes distinctes, hibernation en hiver et chasse et reproduction le reste de l'année.

L'hibernation : La chauve-souris intéresse au plus haut point les scientifiques car c'est un des rares mammifères à avoir la faculté de baisser la température de son corps pour avoisiner la température ambiante, elle peut en effet abaisser sa température corporelle jusqu'à un seuil proche de 0°C et abaisser son rythme cardiaque jusqu'à 2 battements à la minutes ! Elle sécrète en effet une enzyme ressemblant à du glycol qui lui permet ce ralentissement et sa survie hivernale. La conquête de l'espace pourrait résoudre bien des problèmes grâce à ce stratagème. Il est de ce fait important de ne jamais toucher une chauve-souris en hibernation, car le simple fait de la toucher déclenche une réaction de réveil faisant passer sa température de sommeil à sa température corporelle normale qui est de 28°C en moins de 20 minutes, puisant dans ses réserves et la condamnant à coup sûr à une mort certaine.

Reproduction : Un petit par an naît vers le mois de Mai, et certaines espèces s'organisent en nurseries, un ou plusieurs adultes gardant les jeunes pendant que les autres partent à la chasse aux insectes. Il est autonome dès l'automne et suivra la colonie dans les zones, soit d'hibernation, soit de reproduction qui ne sont pas les mêmes.

Conclusion : Si vous trouvez une ou plusieurs chauve-souris dans votre grange ou derrière un volet (en été), ne les dérangez pas et essayez de les tolérer, leur passage n'est que momentané et elles rendent tellement de services en nous débarrassant de bon nombre d'insectes indésirables, de plus, elles sont totalement inoffensives !



Philippe MEICHEL



Pour approfondir, un film documentaire de 48 min très bien fait (primé à des festivals de films ornithologique et animalier), vraiment intéressant qui rend les chauves-souris touchantes (même quand on n'aime pas trop ces petites bêtes) : « Une vie de grand rhinolophe » de Tanguy STOECKLE. Tapez le titre sur votre moteur de recherche.

## TAILLE DES ARBRES FRUITIERS



Un cours de taille d'arbres fruitiers s'est tenu samedi 30 janvier dans le verger de Gilbert Kalck. Jean-Claude Schnell, moniteur des arboriculteurs de Saverne et environs a permis aux personnes présentes de profiter de l'étendue de ses connaissances.

Quand pratiquer la taille ? Et surtout comment tailler ? Quelles branches ou quels gourmands sacrifier pour favoriser la fructification ? Car c'est bien là l'objectif principal de la taille. Mr Schnell a su expliquer et répondre aux questions en se basant sur des connaissances théoriques mais aussi sur du bon sens.

De nombreux paramètres peuvent être pris en considération. De la variété de l'arbre à son exposition ; de l'impact d'une météo pluvieuse ou des contraintes de la sécheresse ; du nombre d'années qui s'est écoulé depuis la dernière taille à la nature du sol... De toute façon, le tailleur doit s'adapter aux caprices de la nature de ces dernières années.

L'arbre a besoin de conserver une certaine quantité de feuilles pour sa nutrition. L'ombre ou l'ensoleillement, selon l'enchevêtrement des branches, leur nombre et leur position, jouent un rôle dans la photosynthèse et par conséquent dans les apports nutritifs.

La règle d'or reste l'observation tout au long de l'année. Observer comment l'arbre se comporte, la quantité et la taille des fruits produits. Quoique l'on puisse faire, n'oublions pas que la nature reste maîtresse.



## PETITES ANNONCES

### INVITATION PORTES OUVERTES

(Entrée libre et gratuite, venez avec vos ami(e)s)

J'aurai le plaisir de vous accueillir

**Jeudi 13 mai 2021 de 13h30 à 16h30**

A mon domicile

**1, impasse de l'argile à Lochwiller**

Venez passer un moment convivial  
et découvrir :

- Une marque engagée
- Des produits écologiques et biologiques, sains, pour toute la famille

Sur simple visite, un sachet découverte offert.

**Carine KOENIG 06 76 18 02 12**

(Rdv individuel possible)

### ASSISTANTES MATERNELLES

**Anny ANDRES** a de la place pour un enfant de suite.

**Tél : 06 07 94 25 89**

**Carine KOENIG** a une place pour un nourrisson à partir de janvier 2022.

**Tél : 06 76 18 02 12**



# NOTRE HISTOIRE – UNSRI GESCHICHT

## Dans la tourmente de 1939-1945

### 1.- Les «Malgré - Nous »

« On les appelle « **Malgré-Nous** » et « **Malgré-Elles** ».

Ce sont ces Français et Françaises d'Alsace et Moselle qui, sous la contrainte, ont été incorporés dans les forces armées de l'Allemagne nazie, dans la *Wehrmacht* ou la *Waffen-SS*. Jeunes à peine sortis de l'adolescence ou pères de famille, ils ont été envoyés sur tous les fronts.

Le 25 août 1942, le Gauleiter Robert Wagner instaure l'incorporation de force dans la *Wehrmacht* :

21 classes d'âge sont concernées (de 1908 à 1928). « Ce sont 127 500 Alsaciens et Mosellans... qui ont été mobilisés. Soulignons que d'autres pays européens ont été touchés par ce crime de guerre : Pologne (au moins 29 500 personnes), Slovénie (39 000), Luxembourg (9 100), Belgique (8 000) ».

« De ces français, on compte 30 400 morts ou portés disparus, soit 23 700 Alsaciens et 6 700 Mosellans. Parmi ceux qui ont survécus à la guerre, 30 000 étaient blessés ou invalides.

Nombreux sont ceux qui ont disparu en captivité ou lors du rapatriement. De fait qu'ils étaient majoritairement envoyés au front de l'Est, mais aussi sur les fronts finlandais et yougoslaves, en Norvège, en Grèce, en Roumanie. Il est logique que le plus grand nombre ait disparu en captivité soviétique, soit lors d'exécutions sommaires, lors des « marches de la mort » vers les camps de prisonniers, de dénuement et d'épuisement au cours de la captivité ou du rapatriement. Au moins 12 000 Alsaciens-Mosellans ont disparus dans les camps soviétiques : nombreux sont ceux qui y sont morts (entre 1 800 et 2 300 pour le seul camp de Tambow-Rada ; certains sont restés pour diverses raisons en URSS et y ont refait leur vie sous de nouvelles identités. »



#### Les « Malgré-Elles »

« Les jeunes femmes non mariées ont également été incorporées de force, d'abord dans le *Arbeitsdienst* (Service du travail du Reich) dès 1941, un service paramilitaire auquel les hommes étaient aussi astreints. Ce sont 15 000 Alsaciennes et Mosellanes qui ont été concernées. Un bon nombre d'entre elles ont été ensuite intégrées à l'armée allemande comme auxiliaires de guerre. On ignore encore combien d'entre elles ne sont pas revenues ».



**Voir :** *Histoires extraordinaires de « Malgré-Nous »*, Nicolas MENGUS, 2 tomes, Ed. Ouest-France).

*Le prix de l'incorporation de force*, Hervé de Chalendar dans DNA du 16/07/2019.

*Des (futurs) prêtres alsaciens incorporés de force se souviennent*, aux Editions du Signe (voir DNA du 13.10.2019).

Le Site de l'AMI HEBDO, *L'incorporation de force*.



Parmi ces jeunes de notre village,  
16 noms figurent au Monument aux Morts de la Commune,  
presque tous morts au front russe.

### IN MEMORIAM

*S'Dissels* Lucien BARTH 20 ans,  
ANTONI Georges -20 ans,  
*S'Murres* Ernest LUX-19 ans,  
*S'Schuste* Charles LUX -23 ans,  
*S'Huegs* Charles LERCH-23 ans,  
*S'Schulze* Ernest TROESCH-24 ans,  
*S'Kappse* Albert TROESCH-24 ans,  
*S'Bode Mechels* Antoine OCHS-31 ans,  
KRANTZ Joseph-30 ans,  
*S'Leriche* Pierre HANTZ-19 ans,  
*S'Schmieds* Alphonse OCHS-23 ans  
*S'Beckels* Félix LERCH-24 ans.  
*S'Hirte* Xavier LERCH-22 ans.  
*S'Geisse* Gérard LERCH-20 ans, à Tambow  
*S'Meyers* Georges MICHEL-19 ans, en Roumanie  
*S'Kalig Jerrye* Joseph KALCK-29 ans, en Italie

TROESCH Albert	22.5.1940
BARTH Lucien	20.11.1943
ANTONI Georges	21.12. 43
LUX Ernest	25.12. 43
LUX Charles	10.1. 1944
LERCH Charles	1.2. 44
OCHS Alphonse	21.5. 44
LERCH Félix	8.6. 44
TROESCH Ernest	26.6. 44
TROESCH Albert	5.7. 44
OCHS Antoine	8.8. 44
MICHEL Georges	16.8. 44
KRANTZ Joseph	21.8. 44
KALCK Joseph	24.12. 44
HANTZ Pierre	7.1.1945
LERCH Gérard	20.3. 45
LERCH Xavier	15.2.1946

N.B. Albert TROESCH , est décédé en mai 1940 pendant « la drôle de guerre ».

**Les « incorporés de force », qui ont retrouvé leur famille sont restés marqués dans leur mémoire, leur âme et leur chair par tout ce qu'ils ont vécu et enduré.**



**Remise de la Médaille du Combattant de 1939-1945  
par Adrien Zeller le 14/07/1985 à Reutenbourg.**

Albert LERCH-*S'Schulze*, Alex LERCH -*S'Geisse*, Léon KRAEMER, Jacques STORCK- *S'Donnors*, Albert FRIEDERICH, Xavier LUX-*S'Amandels*, Lucien LUX - *S'Frische*, Ernest MEYER-*S'Bodemechels*, Antoine WICKER-*S'Dusch*, Joseph FAUST, Eugène LINDER -*S'Gardemanns*, Alfred LERCH – *S'Hans Joggels*, Georges KALCK *S'Cantoniens Jerrye* , Georges LERCH -*S'Becks*, Lucien LERCH – *S'Hans Joggels* (maire de 1959-1971), Lucien KALCK-*S* Cantonier

**A suivre** : Le R.AD. *Le service de travail du Reich.*

François AGRAM

## AVIS DE RECHERCHE

Qui pourrait être ce jeune soldat en uniforme prussien et cette jeune femme à la coiffe alsacienne ? Nous sommes dans le Reichsland Elsass entre 1873 et 1918.

Dominique LERCH, professeur en retraite et neveu d'Alex et Gilbert LERCH (S'Geisse) a trouvé cette belle photographie parmi les documents de sa « valise de Lochwiller », récupérée après le décès de sa grand-mère. Il termine la rédaction de l'apport des lettres de Frère Hilaire (Michel Dusch + 1914 en Equateur).



*Voir sa biographie*

*dans « Lochwiller & son Histoire ».pages 60 & 98.*

Qui pourrait me signaler le nom des jeunes femmes qui ont été incorporées dans le R.A.D (Service féminin du Travail du Reich entre 1942-1944) ? On les appelle aussi les « Malgré Elles »

**F.A. 08 88 70 66 09**

## IMAGE D'AUTREFOIS

*Photo trouvée sur internet! Année ??? Si vous avez de telles photos, ce serait formidable de les publier ici. Dans ce cas, merci de les envoyer à Hélène DAUL (ln.antoni@laposte.net).*



## PAGES RECREATIVES

### PLAISIRS GOURMANDS

#### ROPFKUECHE OU BRIOCHE A LA CANNELLE

Recette partagée par Martine STORCK

250 g farine

1 sachet de levure boulangère

1/8 l de lait

50 g sucre

1 pincée de sel

1 œuf

50 g beurre

Garniture

100 g noix ou  
amandes hachées

20 cl crème fraîche

50 g sucre

1 c. café de cannelle

25 g beurre

1 sachet de sucre vanillé



Mélanger la farine avec la levure boulangère.

Incorporer le lait tiède, l'œuf, le sucre.

Ajouter le beurre en morceau et travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle se détache. Laisser lever à température ambiante environ 2 h.

Mélanger la crème fraîche avec sucre et cannelle.

Etendre la pâte dans un moule à tarte beurré, laisser encore lever 1 h. Avec une petite cuillère, faire des creux sur la pâte en laissant un bord de 3 cm.

Etaler la préparation : crème, sucre, cannelle sur la pâte.

Répartir les noix ou amandes.

Parsemer de morceaux de beurre et de sucre vanillé.

Cuire ½ h à four chaud (200°C / Th 5 - 6).

Des recettes de chez nous, de chez vous. A boire, à manger, du sucré, du salé. A découvrir et à déguster... Merci à ceux qui partagent. Pour une publication : Hélène Daul [ln.antoni@laposte.net](mailto:ln.antoni@laposte.net)

#### OSTER LAMMELE ( Agneau de Pâques )

Recette partagée par Marie-Rose ANTONI

Pour 3 lammele

6 œufs

300 g de sucre

180 g de farine

60 g de fécule

2 c. à café de levure chimique

1 pincée de sel fin

1 c. à soupe de schnapps

Battre les blancs en neige ferme :

- 6 blancs d'œufs + 1 pincée de sel + 150g de sucre semoule

Battre les jaunes en mousse :

- 6 jaunes d'œufs + 150g de sucre + 1 c à s de



schnapps. Rajoutez en cours de travail 4 c à s d'eau chaude.

Incorporez aux jaunes :

- 180g de farine + 60g de maïzena + 2 c à c de levure chimique.

Incorporez les blancs en neige délicatement à la préparation avec une cuillère en bois.

Beurrez puis farinez les moules en terre cuite, en insistant bien dans les recoins.

Réalisez un peu de pâte avec de la farine et de l'eau que vous appliquerez au pinceau sur les bords du moule pour en joindre les 2 parties.

Remplir les moules au ¾. Cuire 40 minutes à 180°C.

Démouler environ ½ heure après la sortie du four. Quand les lammele auront bien refroidi, saupoudrez-les généreusement de sucre glace.

## GALERIE ARTISTIQUE

Arts de la peinture, du bois, du fil, de l'image, des mots... Quel que soit votre domaine, vous pouvez déposer ici vos réalisations. C'est sans prétention. On est entre nous... Pour cette première fois, deux artistes ont accepté de publier quelques œuvres. Nous les remercions chaleureusement.

Sabrina Wathlé



Rose,

Belle rose aux épines de souvenirs piquant mon cœur,

Arrose de ton doux parfum mes jours de pluie, de fraîcheur,

Belle rose, tu finis toujours par colorer,

L'ici, le présent, maintenant, Au vent, en dansant sur le temps.

Je ne me laisserai jamais de t'admirer...

SSW

Jean-Marie Widiez



# JEUX

ABCES ABIME ARACHIDE  
 BECQUEE BRUIT BULLETIN  
 CADRE CARAT CAVALERIE  
 CHAKRA DAUBER DAVANTAGE  
 DIRECT FANCLUB FANTASSIN  
 FREESIA ISOLER JETEE  
 MINUTERIE MURIR MYOSOTIS  
 PECHE PILOU PROJET  
 REPRISE REVETU SATYRE  
 SESAME SIBYLLIN TATOU  
 TEXTE TUBE TYRAN  
 VERITABLE

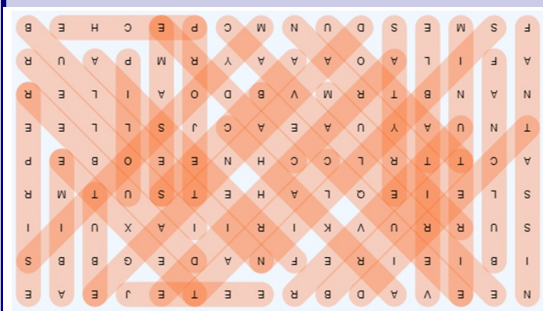
N	E	E	V	A	D	B	R	E	E	T	E	J	E	A	E
I	B	I	E	I	R	E	F	N	A	D	E	G	B	B	S
S	U	R	R	U	V	K	I	R	I	I	A	X	U	I	I
S	L	E	I	E	Q	L	A	H	E	T	S	U	T	M	R
A	C	T	T	R	L	C	C	H	N	E	E	O	B	E	P
T	N	U	A	Y	U	A	E	A	C	J	S	L	L	E	E
N	A	N	B	T	R	M	V	B	D	O	A	I	L	E	R
A	F	I	L	A	O	A	A	A	Y	R	M	P	A	U	R
F	S	M	E	S	D	U	N	M	C	P	E	C	H	E	B



8 différences à trouver.

				9	8			
		2					1	9
		1	2				3	
4		3						2
			8		5			
9						6		3
	8				6	7		
7	3					2		
			5	2				

## Solutions des jeux



6	1	9	5	2	7	3	4	8
7	3	4	9	8	1	2	6	5
2	8	5	3	4	6	7	9	1
9	7	8	4	1	2	6	5	3
1	2	6	8	3	5	9	7	4
4	5	3	6	7	9	1	8	2
5	9	1	2	6	4	8	3	7
8	6	2	7	5	3	4	1	9
3	4	7	1	9	8	5	2	6



## CARNET PRATIQUE

### ETAT CIVIL DE 2020

#### UNE NAISSANCE

Iris SCHORR est née le 3 juin.



#### UN MARIAGE

Jean-Claude DIEMER et  
Paulette BAECHLER le 18 mars.



### GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2021

16/01 – LUX Mathilde (S'Frische) 95 ans  
 29/01 – KRANTZ Bernard (S'Krantze) 84 ans  
 01/03 – BARTH Aloyse (S'Dissels) 94 ans  
 26/03 – OCHS Robert (S'Murochse) 82 ans  
 27/03 – KALCK Joseph (S'Cantoniers) 84 ans  
 08/03 – STORCK Marie-Anne (S'Ohlmorders)  
 81 ans  
 29/04 – TROESCH Augusta (S'Leriche) 91 ans  
 30/04 – LUX Gérard (S'Schlupps) 80 ans  
 04/05 – LERCH Joséphine (S'Zillers) 82 ans  
 06/05 – FRINTZ André (S'Klause) 94 ans  
 21/05 – AGRAM François (S'Nàzze) 80 ans  
 23/05 – SCHAFFNER Alice (S'Finkels-  
 Schnieders) 86 ans  
 05/06 – KALCK Laurentine (S'Cantoniers)  
 87 ans  
 11/07 – MULLER Margrit 84 ans

#### NOUS ONT QUITTES

FRIEDRICH Marie née BARTH le 21 mars  
 SCHAFFNER Marie-Anne née JAEGER le 9 juin  
 MAITTE Monique le 4 juillet  
 LUX Jocelyne née OSTER le 2 septembre  
 TRAENTLE Charles le 3 novembre  
 FISCHER Gisela née WEBER le 4 novembre  
 LERCH Bernadette née TROESCH le 18 février 21



15/07 – KRANTZ Yolande (S'Krantze) 83 ans  
 19/07 – KALCK Anna (S'Kalig Jerrye) 87 ans  
 29/07 – CARMAUX Marcelle 83 ans  
 31/07 – DE JONG Rodolphe (S'Bachseppels)  
 83 ans  
 07/08 – JUILLOT Astride (S'Hans Joggels)  
 82 ans  
 29/08 – KALCK Marie Lucie (S'Zillers) 86 ans  
 02/09 – ANTONI Marie-Rose (S'Lenders)  
 87 ans  
 20/09 – OCHS Hélène (S'Muroschse) 81 ans  
 04/10 – CARMAUX Guy 82 ans  
 22/11 – LUX Odile (S'Fuschde-S'Schlupps)  
 81 ans  
 08/12 – TROECH Lucien (S'Leriche) 90 ans  
 28/12 – LERCH Thérèse (S'Hirte) 84 ans  
 29/12 – LERCH Robert (S'Hirte) 84ans

## AGENDA

\* DON DU SANG

Le 23 avril à Lochwiller

Le 27 juillet à Wolschheim

Le 30 septembre à Maennolsheim

\*Fête de la musique, le 21 juin, sous réserve



Pour être averti du passage du ramoneur...  
Comment cela se passe ???



Si j'ai internet, je me connecte sur le site :  
[www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr)  
et je rentre mes coordonnées  
(nom, adresse, n° tél et adresse mail).



Si je n'ai pas internet :  
Je contacte par téléphone la société et  
donne mes coordonnées.

**J -10** avant le passage dans la commune, je reçois :



Ramonage Alsace Nord sera de passage à ..... du ..... au .....  
Si ce n'est déjà fait, prenez RDV au 03 88 91 66 72.»



« L'entreprise Ramonage Alsace Nord vous informe de son passage  
pour le ramonage des conduits de fumée dans votre commune du ... Au ...  
Si vous souhaitez faire ramoner vos conduits, merci de nous contacter  
pour prendre rendez-vous au 03 88 91 66 72. A votre service, »

A réception du message,  
j'appelle pour  
que l'on me fixe un  
créneau horaire.



Rappel de la  
réglementation :

Avec ou sans tubage  
2x / an pour le bois, les granulés  
et le fioul  
1x / an pour le gaz.

## NUMEROS / INFOS UTILES

BIBLIOTHEQUE DE LOCHWILLER

Le mercredi de 15h à 17h

Le vendredi de 15h45 à 17h45

LOCATION SALLES

Renseignements et réservation chez Pierre  
LUX : 06 23 84 29 48

DECHETTERIE DE MARMOUTIER

Lundi de 10h à 12h et 13h à 18h

Mardi au vendredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 18h

03 88 02 21 80

COMETTE Transport à la demande

03 88 71 78 82

RAMONAGE FISCHER BOUXWILLER

03 88 70 76 74

GENDARMERIE DE SAVERNE

03 88 91 19 12

PROCHAINE PARUTION DU LIECHT KA-

FERLE : JUILLET 2021. Merci d'adresser vos  
publications à Hélène DAUL pour le 30 juin.

## NUMEROS D'URGENCE

Christophe KALCK, maire : 07 80 57 09 62

Roland SCHAFFNER, 1er adjoint : 07 80 06 16 45 ( Sinistre, travaux communaux,...)

Bruno KLEIN, 2ème adjoint : 06 80 36 80 49 ( Travaux communaux, associations,... )

Hélène DAUL, 3ème adjointe : 06 83 41 12 43 ( Communication, Liecht Kaferle, Kaffee grenzel,... )



## **COORDONNEES DE LA MAIRIE**

*4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller*

*Tél : 03 88 70 61 40*

*Email : [mairie.lochwiller@orange.fr](mailto:mairie.lochwiller@orange.fr)*

*Accueil du public :*

*lundi de 16h à 18h*

*vendredi de 9h à 11h*